

Service du greffe Ville de Sept-Îles 546, avenue De Quen Sept-Îles (Québec) G4R 2R4

Courriel: greffe@septiles.ca

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

(GEL DE CONDUITE)

IDENTIFICATION DU RÉCLAMANT						
Prénom :				Nom:		
Nom de l'organisme ou de l'entreprise (S'il y a lieu) :						
Adresse :						
Ville :				Code postal :		
Téléphone (résidentiel) :	Т	éléphone (tr	ravail) :	Téléphone (cellula	Téléphone (cellulaire) :	
Adresse courriel :						
Addresse Godinion:						
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉVÉNEMENT						
Date du gel :						
Adresse du gel :						
Nom de la compagnie qui a effectué le dégel :						
DESCRIPTION DES ÉVÉNEMENTS						
DECORITION DECEVENENTO						
INICORMATIONIO OLIDRI ÉMENTAIRES						
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES						
Gels antérieurs :	OUI	□ NON	Si oui, gel survenu le :			
Présence d'un circulateur d'eau :	OUI	□ NON	Si oui, circulateur ouvert? ☐ OUI, depuis le : ☐ NON			
Absence du bâtiment :	□ oui	☐ NON	Si oui, depuis le :			
Coûts du dégel :						
SIGNATURE						
Signé à :				Date :		
Nom (en lettres moulées)				Signature :		

Pour être recevable, une réclamation doit être acheminée à la greffière de la Ville dans un délai de quinze (15) jours de l'événement qui a entraîné une blessure ou des dommages, sous peine de rejet.

[🦴] Veuillez transmettre la réclamation au Service du greffe, par la poste ou par courriel (voir nos coordonnées ci-haut).